

COMPTE RENDU

DE

L'OPERATION DE RESTAURATION DE LA STATION
DE CANNE DE FREJUS DU CENTRE KERJEAN

DE

LA TRANSPLANTATION DES SPECIMENS DE CANNE DE FREJUS
DEPUIS L'AVENUE ANDRE LEOTARD JUSQU'A LA STATION DU
CENTRE KERJEAN

ET DU

SUIVI DE CHANTIER DE L'AMENAGEMENT
D'UN CARREFOUR GIRATOIRE SUR LA RD100
PAR LE CONSEIL GENERAL DU VAR



Elaboré le 15 février 2014

Par WALICKI Fabien

Référent Environnement – CAVEM

Sous couvert de M. HERRERO, Responsable du Service Environnement de la CAVEM



SOMMAIRE

I. OPERATION DE RESTAURATION DE LA STATION DE CANNE DE FREJUS DU CENTRE KERJEAN	3
I.1. RAPPEL HISTORIQUE ET PERSPECTIVES	3
I.2. EXTRACTION DES REMBLAIS DU SITE	3
I.2.1. Préparation préalable du site	3
I.2.2. Supervision de l'opération de restauration par l'IMBE de Marseille	4
I.2.3. Extraction mécanique des remblais	4
I.3. SAUVEGARDE DES SPECIMENS DE CANNE DE FREJUS EN DEVELOPPEMENT SUR LES REMBLAIS	5
I.3.1. Récupération et mise en jauge temporaire des rhizomes	5
I.3.2. Réimplantation des rhizomes	6
I.4. RESULTAT DE L'OPERATION DE TRANSPLANTATION ET ARROSAGE DES PLANTATIONS	7
I.4.1. Résultat de l'opération de transplantation	7
I.4.2. Arrosage des plantations	8
II. TRANSPLANTATION DES SPECIMENS DE CANNE DE FREJUS DEPUIS L'AVENUE ANDRE LEOTARD JUSQU'A LA STATION DU CENTRE KERJEAN	9
II.1. PREPARATION DE LA ZONE D'EXTRACTION	9
II.2. OPERATION DE TRANSPLANTATION DE LA CANNE DE FREJUS	9
II.2.1. Supervision de l'opération de transplantation par l'IMBE de Marseille	9
II.2.2. Prélèvement mécanique des mottes et transport du matériel végétal	10
II.2.3. Réimplantation des spécimens dans la fraction restaurée de la station du centre Kerjean	11
II.3. ARROSAGE DES PLANTATIONS ET RESULTATS DES OPERATIONS DE RESTAURATION ET DE TRANSPLANTATION	11
II.3.1. Arrosage des plantations	11
II.3.2. Résultats des interventions sur la station du Centre Kerjean (restauration/transplantation)	12
III. SUIVI DU CHANTIER DU CONSEIL GENERAL DU VAR	15
III.1. RAPPEL DU PROJET ET DES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES INHERENTES	15
III.2. ENCADREMENT ECOLOGIQUE DU CHANTIER ET SENSIBILISATION DES INTERVENANTS	15
III.2.1. Encadrement écologique du chantier	15
III.2.2. Sensibilisation des intervenants	15
III. 3. MISE EN PLACE D'UN BALISAGE PREVENTIF ET DE PANNEAUX D'INFORMATION	16
III.4. MESURES EN FAVEUR DE LA CANNE DE FREJUS MISES EN ŒUVRE EN PHASE CHANTIER	17
III.4.1. Mise en jauge et réutilisation du substrat de la zone de transplantation	17
III.4.2. Utilisation de terre végétale sur les flancs des cadres hydrauliques	18
III.4.3. Lutte contre une espèce végétale invasive : le mimosa d'hiver	18
III.5. INFORMATIONS DIVERSES	19
III.6. MISE EN CIRCULATION DU GIRATOIRE ET FIN DU CHANTIER	19

I. OPERATION DE RESTAURATION DE LA STATION DE CANNE DE FREJUS DU CENTRE KERJEAN

I.1. RAPPEL HISTORIQUE ET PERSPECTIVES

La station de canne de Fréjus du Centre Kerjean **se développe sur des terrains communaux classés à ce jour en Zone A Urbaniser (ZAU) au P.L.U.** Elle se trouve dans l'aire de répartition principale de l'espèce environ 200m à l'Ouest du lit du cours d'eau le Valescure et bénéficie de conditions écologiques correspondant au préférendum de la plante.

Caractéristiques et description sommaire de cette station d'une surface globale d'environ 5 000m² :

- Une population de canne de Fréjus d'environ 3 120m² demeure aujourd'hui dans un très bon état de conservation en limite Est du Centre Kerjean et Sud de l'EHPAD « les Eaux Vives ». La qualité, la densité et l'homogénéité des effectifs apparaissent exceptionnels au regard de l'ensemble des implantations recensées sur le reste de la commune.
- Dans la continuité, on observe des monticules de terre et de gravats mobilisés à l'occasion d'anciens chantiers intervenus sur le secteur. Ils ensevelissent et dégradent une fraction de la station dont la surface est estimée à 1 880m² (Cf. Photo ci-dessous).



*Vue Sud/Nord de la fraction dégradée de la station
(printemps 2013)*



*Vue aérienne du projet de création d'une station réserve de
canne de Fréjus*

La Ville de Fréjus a été autorisée par arrêté préfectoral¹ à réaliser une opération de restauration de cette station suivie d'une opération de transplantation de l'espèce dans le périmètre réhabilité. Cette opération fait suite à une demande de dérogation « espèce protégée » en lien avec l'aménagement d'un giratoire par le Conseil Général à l'intersection de l'avenue A. Léotard et du Chemin de Valescure.

En compensation de l'impact du giratoire sur la canne de Fréjus, la Ville de Fréjus s'est engagée à créer un espace naturel réservé à la plante d'une superficie de 6 000m² (5000m² + 1 000m² de potentiel de colonisation), soustrait aux pressions urbaines et inscrit au P.L.U. de la ville en tant que Zone Naturelle dédiée à la conservation de la biodiversité.

I.2. EXTRACTION DES REMBLAIS DU SITE

I.2.1. Préparation préalable du site

La CAVEM a fait intervenir les agents du Service Environnement pour réaliser un travail manuel préalable de débroussaillage de la fraction dégradée de la station.

¹ Arrêté préfectoral portant dérogation à l'interdiction de destruction de spécimens d'une espèce végétale protégée dans le cadre du projet d'aménagement d'un carrefour giratoire sur l'avenue Léotard en date du 20 juin 2013.

Les touffes de canne de Fréjus ont été fauchardées à la débroussailleuse à dos à 20cm du sol afin de pouvoir repérer les zones de remblais colonisées par la plante le jour de la restauration. Les rémanents ont été ratissés puis entassés en vue de leur évacuation ultérieure à la pelle mécanique.

I.2.2. Supervision de l'opération de restauration par l'IMBE² de Marseille

Le chantier de restauration s'est déroulé sur 3 jours, les mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 août 2013. Il a été supervisé par L'IMBE de Marseille, représenté par Monsieur Bruno VILA, les deux premiers jours.

I.2.3. Extraction mécanique des remblais

Les remblais amoncelés dans le périmètre de la station de canne de Fréjus étaient essentiellement composés de blocs rocheux, de blocs de béton et de bitume, de résidus de matériaux de chantier (tuiles, tuyaux, parpaings...), de ferrailles et de déchets inertes divers (plastiques, pneus...). Leur extraction a été effectuée à l'aide d'une pelle mécanique et d'un camion benne mis à disposition par la Ville de Fréjus (Cf. Photos ci-dessous).



L'évacuation des gravats a été programmée en deux étapes. Ils ont été provisoirement bennés et stockés à proximité du site sur un terrain communal, puis transférés ultérieurement en centre de tri par les services techniques de la mairie de Fréjus à l'aide de moyens matériels plus adaptés.

² Institut Méditerranée de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale

I.3. SAUVEGARDE DES SPECIMENS DE CANNE DE FREJUS EN DEVELOPPEMENT SUR LES REMBLAIS

I.3.1. Récupération et mise en jauge temporaire des rhizomes

Afin de garantir la sauvegarde des spécimens de canne de Fréjus en développement sur les remblais, 8 agents du Service Environnement de la CAVEM ont été mobilisés (en majorité issus des équipes de la cellule démoustication).

Les amoncellements ne comportant pas l'espèce ont été automatiquement évacués du site à la pelle mécanique. En revanche, les remblais colonisés par la plante ont été minutieusement fouillés afin d'en extraire le matériel végétal sous forme de rhizomes nus, d'amas de rhizomes et parfois sous forme de mottes. La manœuvre a consisté à remuer mécaniquement les remblais pour récupérer manuellement les rhizomes avant leur évacuation.

Les rhizomes ont été débarrassés des reliquats de rameaux au sécateur puis temporairement mis en jauge dans une zone ombragée (environ 24H), le temps nécessaire à l'achèvement de la phase de remise en état du site. Ils ont été recouverts de végétation et arrosés à plusieurs reprises avant leur réimplantation afin de limiter le stress hydrique subi par la plante (Cf. photos ci-dessous).



Cette opération de réhabilitation consistait non seulement à garantir la pérennité du matériel végétal jusqu'à sa réimplantation mais également à s'assurer que le matériel végétal ne quittait pas le secteur compte tenu du risque important de dissémination inhérent à cette espèce. En complément, des agents ont donc été postés sur la zone de stockage temporaire afin de vérifier si à chaque déchargement de gravats, la pelle n'avait pas prélevé de rhizomes malgré le tri réalisé préalablement (Cf. Photo ci-après).



Inspection de la zone de déchargement temporaire en vue de la récupération de rhizomes ayant pu échapper aux opérations de tri préliminaires.

1.3.2. Réimplantation des rhizomes

Plusieurs tranchées d'une dimension avoisinant les 15m de long sur 1m de large et 30 cm de profondeur ont été creusées au tractopelle. Le matériel végétal a ensuite été manuellement disposé dans le fond des tranchées puis grossièrement enseveli mécaniquement. Les agents de la CAVEM ont effectué un travail manuel de finition pour évacuer les plus gros cailloux, colmater les trous et égaliser la surface du sol à l'aide de pelles et de râdeaux.



I.4. RESULTAT DE L'OPERATION DE RESTAURATION ET ARROSAGE DES PLANTATIONS

I.4.1. Résultat de l'opération de restauration

Au total, environ 150m³ de blocs rocheux, gravats et déchets de chantier divers, amoncelés sur une surface de 1 800m² environ, ont été retirés de la station de canne de Fréjus du Centre Kerjean. La terre végétale débarrassée de matériaux enfouis a été maintenue sur le site. Les opérations d'extraction se sont étalées sur 3 demi-journées, le temps nécessaire pour retrouver la topographie initiale du site.



AVANT



APRES

I.4.2. Arrosage des plantations

La restauration de la station de canne de Fréjus s'est déroulée en fin de saison estivale, à une période particulièrement chaude et aride, au cours de laquelle les sols n'avaient pas enregistré de précipitations conséquentes depuis plusieurs semaines.

Les spécimens de canne de Fréjus réimplantés ont donc fait l'objet d'un premier arrosage à l'issue de l'opération de remise en état du site. Un camion citerne des Services Techniques de la Ville de Fréjus a été dépêché sur les lieux afin d'imbiber le sol, éviter aux rhizomes de dessécher et favoriser la reprise d'un maximum d'effectifs.



Les zones de transplantation ont ensuite été régulièrement arrosées jusqu'aux premières précipitations automnales à raison de deux interventions hebdomadaires.

II. TRANSPLANTATION DES SPECIMENS DE CANNE DE FREJUS DEPUIS L'AVENUE ANDRE LEOTARD JUSQU'A LA STATION DU CENTRE KERJEAN

II.1. PREPARATION DE LA ZONE D'EXTRACTION

Abattage, débroussaillage et nettoyage

Les 9 et 10 septembre 2013, le maître d'œuvre a tout d'abord procédé à l'abattage d'une imposante haie de thuya qui se trouvait en mélange avec la canne de Fréjus en contrebas de l'avenue André Léotard.

Il a ensuite fait retirer la clôture située en pied de talus (le grillage et ses piquets avec leurs plots de béton) à l'aide d'une mini pelle, en prenant soin de ne pas dégrader la partie souterraine de la station.

Ces interventions préliminaires ont été encadrées par le référent environnement du chantier.



Le 11 septembre 2013, les agents de la CAVEM sont intervenus sur la zone d'extraction afin de préparer la station de canne de Fréjus à l'opération de transplantation prévue le lendemain. Les nombreux déchets jonchant le sol ont été ramassés puis évacués en déchetterie pour limiter le risque de pollution lors des phases de prélèvement et de réimplantation. Les effectifs de canne de Fréjus concernés par la dérogation ont ensuite été faucardés à la débroussailluse à dos. Les rameaux ont été rabattus à 20 cm de la surface du sol et les rémanents ratissés puis broyés sur place afin d'offrir une parfaite visibilité sur l'implantation des mottes à extraire.



II.2. OPERATION DE TRANSPLANTATION DE LA CANNE DE FREJUS

II.2.1. Supervision de l'opération de transplantation par l'IMBE³ de Marseille

La transplantation des spécimens de canne de Fréjus interférant avec le projet de giratoire porté par le Conseil Général depuis l'intersection de la RD100 et du Chemin de Valescure jusqu'à la station réserve du Centre Kerjean s'est déroulée sur une journée, le jeudi 12 septembre 2013. L'opération a été supervisée par L'IMBE³ de Marseille, représenté par Monsieur Bruno VILA.

³ Institut Méditerranée de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale